ACADÉMIE
DE LYON

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ASSISES DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

RECUEIL DES COMMENTAIRES ET COMPLÉMENTS DES ÉQUIPES DES RÉSEAUX

Première partie
Réactions au diagnostic

WWW.AC-LYON.FR

Quels sont les éléments du diagnostic avec lesquels vous êtes le plus en accord, qui vous paraissent les plus importants dans votre contexte ?

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

Nécessité d'une école bienveillante, sécurisée, protectrice et exigeante : développement de l'estime de soi et d'une dynamique de réussite.

Nécessité de définition d'un cadre, de règles et de pratiques partagés.

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

La formation (initiale et continue) et l'accompagnement des équipes produisent les effets les plus remarquables.

L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants constituent un levier majeur de la dynamique des équipes, de leur stabilité et de la réussite de l'éducation prioritaire.

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat

Besoin de l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants, nécessité d'une alliance et d'un partenariat fort avec les parents.

La nécessité du travail en équipe pédagogique et de la cohésion au sein des réseaux (enseignants et vie scolaire) : influence du temps consacré à la concertation.

Nécessité de la coordination et de l'articulation avec les partenaires de l'École (politique de la ville, maillages locaux, associations…).

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Discontinuité du pilotage aux différents niveaux (national, académique, départemental, local).

Objectifs assignés à l'éducation prioritaire trop nombreux, imprécis et fluctuants.

Outils de mesure de l'efficacité des réseaux d'éducation prioritaire (dispositifs d'évaluation, indicateurs…) peu satisfaisants (en termes de stabilité, de comparabilité, de représentativité, de pertinence…).

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

D'un point de vue général, les moyens alloués aux réseaux d'éducation prioritaire restent très insuffisants.

Les incitations (financières et liées à l'évolution de la carrière des personnels) ne permettent, ni de créer les conditions de stabilité des équipes, ni d'attirer les candidatures, ni de constituer un facteur de motivation.

Les effectifs réduits sont indispensables pour permettre de mieux développer des pratiques pédagogiques efficaces au sein de la classe.

L’apport de ressources humaines supplémentaires (AED, AP, maîtres supplémentaires, personnels médico-sociaux, RASED complets…) constitue une plus-value nécessaire à l’éducation prioritaire.

Les conditions matérielles (qualité des locaux, du matériel pédagogique…) sont également nécessaires à l’instauration d’un climat scolaire favorable à la réussite des élèves de l’éducation prioritaire.

6. Perspectives relatives à la carte de l’éducation prioritaire

La carte de l’éducation prioritaire doit garantir mixité et hétérogénéité des publics accueillis, dans le cadre d’une équité nationale.

Nécessité de la refonte et de l’actualisation régulière de la carte de l’éducation prioritaire.

Besoin de construire la carte de l’éducation prioritaire en lien avec celle de la politique de la ville.

A contrario, quels sont les points avec lesquels vous êtes le plus en désaccord, qui correspondent peu à votre expérience locale ?

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

La bienveillance seule ne suffit pas à générer un enseignement efficace en éducation prioritaire.

Le niveau d'exigence de l'École n'a pas faibli.

La pédagogie n'a jamais cessé d'être au cœur des préoccupations des enseignants de l'éducation prioritaire.

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

La formation des personnels n'est ni meilleure ni plus importante en éducation prioritaire.

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat

Le rôle et la place des familles au sein de l'école font débat : trop peu présentes ou trop intrusives, quelles missions, quels liens avec l'institution scolaire, quel cadre, quelle réciprocité dans la relation ?

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Les exigences pour les élèves de l'éducation prioritaire doivent-elles être identiques à celles attendues hors éducation prioritaire ?

L'équilibre des programmes est débattu entre un recentrage sur les fondamentaux et une ouverture sur des champs disciplinaires plus divers.

Si la multiplication des acteurs peut apparaître parfois comme un levier, elle peut aussi constituer une difficulté en multipliant les référents et les cadres. L'imbrication des missions manque souvent de lisibilité pour une partie des personnels de l'éducation prioritaire.

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Les enseignants restent unanimement convaincus de la relation de cause à effet entre les effectifs réduits, même de faible ampleur, et la performance scolaire.

Pour une partie des réseaux consultés, la stabilité des équipes est pérennisée depuis plusieurs années. Pour ceux qui souffrent d'un turnover important, ce sont les modalités d'affectation des personnels qui sont en cause.

Les perspectives relatives aux ressources humaines sont jugées peu réalistes en raison du nombre élevé d'enseignants en postes partagés (et/ou à temps partiels).

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Les indicateurs utilisés pour définir la carte de l'éducation prioritaire ne sont pas toujours pertinents.

Quelles remarques/réflexions ou compléments souhaitez-vous faire remonter ?

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

La très grande hétérogénéité dans les classes de l'éducation prioritaire ne permet pas aux enseignants de gérer les apprentissages des élèves dans des conditions favorables, notamment lorsque la maîtrise de la langue française fait défaut.

L'éducation prioritaire constitue un vivier d'innovations pédagogiques issues des remises en question permanentes des enseignants face aux difficultés rencontrées.

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

L'accueil des nouveaux, le soin apporté à l'intégration des professeurs nouvellement nommés, les moyens consacrés à l'accompagnement et à la formation des professeurs qui travaillent dans ces environnements difficiles constituent les principaux leviers de réussite et de stabilité des équipes dans ce contexte éducatif.

Les équipes constatent la baisse des moyens de formation, initiale et continue (plus de remplacement, manque de formateurs, journée de formation en plus des heures de cours, plus de « stages REP », baisse des propositions de formation...) : inadéquation entre le fort besoin de formation et les réels apports en termes de contenus et de temps de formation.

Les conditions d'efficacité des dispositifs de formation : déclinés localement, inter-degrés, pluridisciplinaires, pluri-statutaires (importance de la participation des partenaires de l'école), mutualisants.

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat

Temps de concertation :

- Pour le second degré, institutionnalisation du temps de travail consacré à l'inter-degrés, au réseau, aux partenariats (acteurs multiples) et aux échanges de pratiques.

- Pour le premier degré, augmentation du temps institutionnel prévu pour les mêmes travaux.

Renforcement du lien entre la politique de la ville et l'École en éducation prioritaire, et définition plus précise des missions et du périmètre de chacun.

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Nécessité de faire porter les évaluations de l'efficacité de l'éducation prioritaire sur d'autres champs que le français et les mathématiques (compétences du socle).

Clarifier l'articulation et les contenus des programmes en regard du socle commun.

Le statut des enseignants en éducation prioritaire : il est impératif de prendre en compte et de valoriser, dans le service des personnels, le temps de formation, le temps de concertation et

l'accroissement des tâches administratives, du nombre de réunions. Pour cela, repenser le temps de travail des enseignants semble pertinent et essentiel.

Besoin d'indicateurs précis basés sur du suivi de cohortes plutôt que sur des niveaux de classe : lien avec l'orientation, incidence des ruptures inter-degrés, influence des cycles...

Nécessité de piloter plus finement la cohérence des dispositifs et des moyens, éviter la juxtaposition et la multiplication, viser l'efficacité. Adapter les moyens aux besoins repérés (RASED, CPC en plus, maîtres surnuméraires, AP, AED, CUI…).

Nécessité d'une prise en compte spécifique des élèves à besoins éducatifs particuliers (porteurs de handicap, allophones…) dans le contexte de l'éducation prioritaire : leur prise en charge pédagogique est plus délicate dans ce contexte d'enseignement.

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Favoriser le co-enseignement (maîtres supplémentaires) semble nécessaire en éducation prioritaire pour permettre la personnalisation des parcours (aider les élèves en difficulté tout en permettant aux autres d'exploiter toutes leurs capacités).

Dans certains réseaux, les enseignants supplémentaires pourraient intervenir sur un réseau pour remplacer des enseignants absents.

Nécessité d'avoir un encadrement socio-médical complet dans chaque réseau (COPsy, AS, PMI, Rased, médecin scolaire, infirmière).

La qualité des locaux, peu évoquée dans le diagnostic, est aussi un facteur de réussite et d'appartenance à l'école. Or, en Éducation Prioritaire, les bâtiments sont trop souvent peu accueillants (ville et conseil général).

Il faut attirer et retenir des professeurs motivés et efficaces : leviers financiers, leviers relatifs au mouvement, leviers relatifs à l'évolution des carrières, leviers relatifs aux conditions d'exercice, leviers relatifs aux dynamiques d'équipe et à l'accompagnement.

Demande de reconnaissance de la pénibilité du travail en éducation prioritaire et de compensation (avancement professionnel, primes, retraite…).

Problème du remplacement des enseignants : dans l'éducation prioritaire plus qu'ailleurs, aucun jour de classe ne devrait être perdu pour cause de non remplacement.

Il apparaît plus pertinent d'analyser les effectifs en termes de seuils plutôt qu'en termes de moyennes nationales.

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Dans des réseaux très urbains, la sectorisation (écoles/collèges) tend à concentrer les difficultés sociales sur tout le cursus scolaire. Dans d'autres réseaux, la réalité vécue dans les écoles est souvent différente de celle vécue dans les collèges de secteur en termes de composition de la population : un collège peut accueillir une mixité sociale favorable aux progrès des élèves dans leur ensemble alors que de nombreuses écoles n'accueillent que les élèves aux CSP très défavorisées. Cette mixité, facteur de réussite des politiques éducatives, doit également constituer une priorité de l'aménagement du territoire dans le cadre des politiques de la ville

Revoir la carte de l'éducation prioritaire en prenant appui sur des critères davantage en lien avec les réalités actuelles des écoles et établissements.

La géographie de l'éducation prioritaire doit s'appuyer sur celle de la politique de la ville pour qu'une meilleure cohésion entre les différents services qui interviennent soit possible et plus efficace (services de l'état, région, département, commune, agglomération…).

Les critères sociaux et indices de pauvreté doivent rester des critères pertinents pour le maintien et l'entrée dans la géographie prioritaire.

Sur certains réseaux, des inquiétudes naissent liées à la montée du communautarisme qui envahit l'espace périscolaire et dont les valeurs sont difficilement partageables par la communauté éducative.

L'ACADEMIE DE LYON

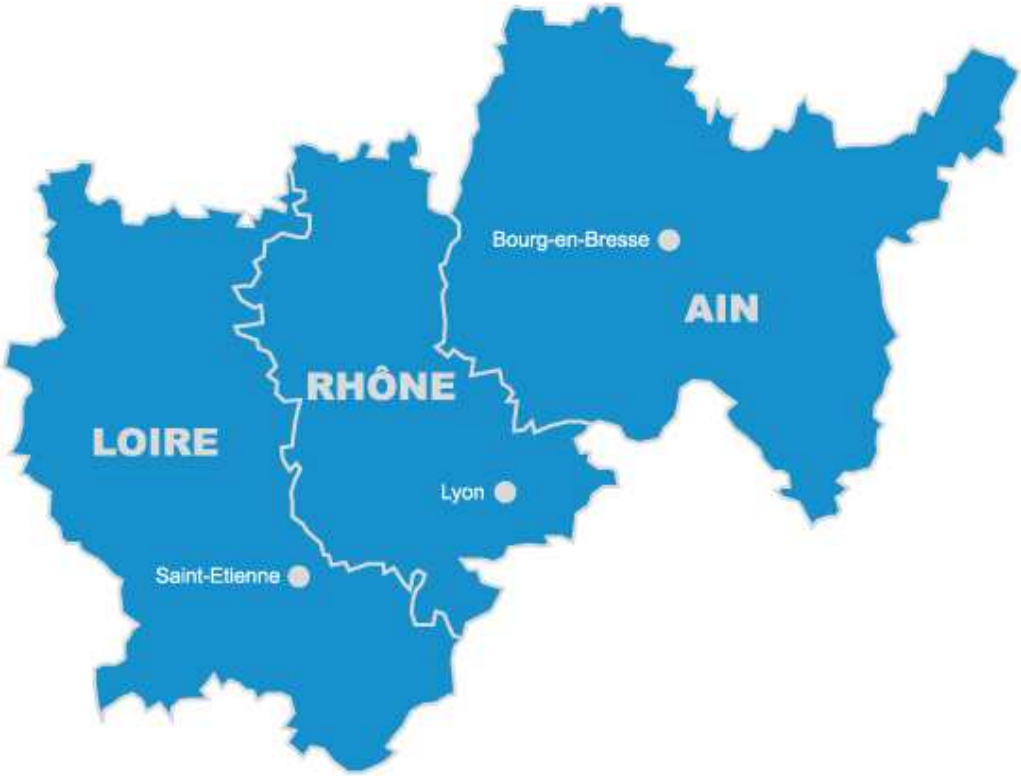

ACADEMIE DE LYON

Rectorat
92 rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 60 60
F 04 78 58 54 78

WWW.AC-LYON.FR